

Serge Sargentini
Next-up organisation
13, rue Carnot
26400 CREST

contact@next-up.org

Crest le 17 août 2018

- Objet : Demande Délibération du Conseil Municipal contre le déploiement des compteurs connectés Linky dans la commune de Tralonca.
- Copie du présent et expéditions kits outils Linky à Pierre SIMEON de BUOCHBERG Maire de Prunelli-di-Fium'Orbu et Pierre Nonce LANFRANCHI Maire de GUITERA.

Madame la Maire,

Comme vous le savez la famille Sargentini Sauveur est une très ancienne famille de Tralonca. Marie-Dominique étant ma mère née à Tralonca en 1914, j'ai pendant de nombreuses années séjourné dans la maison familiale avec ma grand-mère Anne née Angélini et mes nombreuses tantes qui y ont fini leurs jours. D'ailleurs je ne manquerai pas de vous saluer lors de mon prochain passage à la maison familiale de Tralonca.

Depuis environ deux décennies je suis fortement engagé dans une organisation environnementale qui lutte contre la pollution par les rayonnements électromagnétiques artificiels ionisants et non-ionisants. Depuis environ huit années cette organisation environnementale créée par le Dr Roger Santini apporte une aide à tous ceux qui s'opposent au système de comptage connecté Linky de la SA ENEDIS, filiale à 100 % d'EDF.

Dans peu de temps une société prestataire d'ENEDIS devrait en principe contacter par lettre tous les habitants de Tralonca ayant un PdL pour les informer qu'elle est mandatée pour procéder au changement des compteurs électriques existants par des compteurs numériques connectés Linky upgradables à distance.

J'attire votre attention que ces nouveaux compteurs connectés ne sont absolument pas obligatoires pour les consommateurs, aucune Directive Européenne ou loi Française ne le stipule, mais en plus et je m'en rappelle très bien dans ma jeunesse (je suis des années 40), il n'y avait pas l'électricité, ni l'eau courante à Tralonca. C'est après la guerre que la Commune a financé les infrastructures de la distribution de l'électricité dans le village dont dans un premier temps l'éclairage public, puis les compteurs d'électricité dans les maisons. En conséquence c'est la commune qui est propriétaire des compteurs, même si elle en a délégué depuis la gestion à un Syndicat.

Il y a quelques jour les habitants du village de Guitera dans le Haut-Taravo ont clairement exprimé avec des arguments leur désir à la direction général d'ENEDIS, via une pétition, de ne pas avoir de compteurs connectés Linky déployés sur leur commune, néanmoins cette démarche aurait eu plus de poids si le Conseil Municipal avait pris un Arrêté comme plus de 750 de communes l'ont fait à ce jour dont le 11 juillet 2018 la Mairie de Prunelli-di-Fium'Orbu qui a de façon explicite, sic, **"... Décidé à l'unanimité :**


- 1 - d'interdire le déclassement des compteurs électriques existants**
- 2 - d'interdire l'élimination des compteurs électriques et leurs remplacements par les compteurs communicants Linky sans le consentement déclaré par la commune et une décision de désaffectation par le conseil municipal."**

Je vous serais reconnaissant si vous pouviez informer les Conseillers Municipaux sur les problématiques Santé, LDE, Big-Data, surfacturation, surconsommation, etc ... des compteurs Linky afin que le Conseil Municipal puisse prendre une Délibération/Arrêté salubre pour tous, identique à celle de la commune de Prunelli-di-Fium'Orbu.

Pour faciliter la sensibilisation du Conseil Municipal et la population de Tralonca je me permets de vous joindre dans le présent paquet Poste des docs explicatives, **jugements au fond**, ainsi que divers "outils" à distribuer.

Je suis à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.
Au plaisir de vous rencontrer à Tralonca.

Veillez croire madame la Maire en mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink, which appears to be "Serge Sargentini", is written over a grey rectangular redaction box.

Serge Sargentini
Président Conseil d'Administration
de Next-up organisation

